

L'EDITO

Béatrice Delvaux

ÉDITORIALISTE EN CHEF

L'ÉPREUVE DU FEU POUR MILQUET

Ce serait à mourir de rire si ce n'était pas si grave. » C'est un des nombreux tweets envoyés hier suite aux annulations en rafale des différents examens du secondaire. Ce tweet-là venait de Flandre, où l'idée domine que, ces derniers jours dans l'enseignement francophone, c'est le grand n'importe quoi. Nettement moins drôle pour les francophones qui passent depuis trois jours par la consternation, la colère et l'indignation. Les parents des élèves plongés dans ce domino infernal sont au bord la crise de nerfs. Et si leurs enfants sont un instant soulagés – un examen annulé ou supprimé, qui n'en a pas rêvé –, ils rejoignent très vite leurs parents dans le désarroi face à la suite des événements, et l'inquié-

tude sur le futur réservé à leur année scolaire. « Cafouillage », titrions-nous mardi à la une. « Chaos » serait aujourd'hui plus approprié. De quoi faire resurgir hier le hashtag #cestjoelle. A tort et en tout cas de façon prématurée. A ce stade en effet, l'objectivité face aux faits oblige à dire qu'on ne sait rien des responsabilités dans cet « attentat » sur les examens du secondaire. Le mauvais coup d'un haut fonctionnaire ou de tout membre de l'administration qui

La ministre doit démontrer qu'elle a les nerfs pour gérer un département si complexe

en voudrait à la ministre ? Son tempérament « abrasif » a pu susciter des rancœurs et des inimitiés. Mais il peut tout autant s'agir du fils facétieux d'un directeur d'école qui aurait laissé ses tiroirs ouverts, ou d'un geste de rébellion d'un des enseignants réfractaires à ce mode d'évaluation. Tout est possible.

Jusqu'à preuve du contraire et sauf élément neuf, la seule responsabilité de la ministre est engagée sur son retard à réagir lundi soir et qui a laissé les directeurs complètement seuls face aux mesures à prendre le mardi matin. Et sa vraie responsabilité pour le futur est de mettre au point un système qui garantisse la confidentialité des épreuves, en rompant avec l'archaïsme actuel (enveloppes scellées et envoi postal). Milquet, démission ? Sur ce seul dossier et à ce stade, non. Mais la ministre doit encore démontrer qu'elle a les nerfs pour gérer un département aussi complexe et perpétuellement explosif – le doute s'est installé. Elle est par ailleurs fragilisée par le fait que pour elle désormais, comme disait Chirac, « les emmerdes volent toujours en escadrille ». Il vaudrait ainsi mieux que le dossier judiciaire sur les emplois de cabinets en période électorale soit vide. Mais à ce stade, là aussi, il est prématuré, comme le font certains, de l'instrumentaliser.